PARIS.

Childebert Ier 511-558

NEUSTRIE.

Clotaire Ier 511
(Seul roi de 558 à 561.)

Deuxième partage.

PARIS.

Caribert 561-567

ORLÉANS ET BOURGOGNE.

Gontran 561-593

NEUSTRIE.

Chilpéric Ier 561
Clotaire II 584
(Seul roi depuis 613.)
Dagobert Ier 628-638

AUSTRASIE.

Sigebert 561
Childebert II 575
(Roi de Bourgogne depuis 593.)
Théodebert II 595-612

BOURGOGNE.

Thierry II 595-613

AUSTRASIE.

Sigebert II 638-656
Childéric II 660-673
(Seul roi depuis 670.)
Dagobert II 673-679

L'Austrasie, depuis 679, n'est plus gouvernée que par des ducs, qui, en 687, deviennent maires héréditaires de Neustrie et de Bourgogne :

Pépin d'Héristal, mort en 714
Charles-Martel, mort en 741

Pépin le Bref avec Carloman jusqu'en 747 ; seul de 747 à 768.

NEUSTRIE ET BOURGOGNE.

Clovis II 638-656
(Seul roi la dernière année.)
Clotaire III 660
Thierry III 670
Clovis III 691
Childebert III le Bègue 693
Dagobert III 711
Chilpéric II, désigné par les Neustriens 715
Clotaire IV, désigné par Charles-Martel 717
Thierry IV 720
Interrègne 737
Childéric III 742

DEUXIÈME RACE. CARLOVINGIENS.

Pépin le Bref 752
Charlemagne (avec Carloman jusqu'en 771) 768
Louis Ier, le Débonnaire 814
Charles II, le Chauve 840
Louis II, le Bègue 877
Louis III et Carloman 879
Carloman seul 882
Charles le Gros 884
Eudes (famille capétienne) . . . 887
Charles III, le Simple, opposé à Eudes dès 893 ; seul roi à partir de 898
Robert (famille capétienne), opposé à Charles le Simple. . 922
Louis IV, d'Outre-mer 936
Lothaire 954
Louis V 986

TROISIÈME RACE. CAPÉTIENS.

1° *Capétiens directs.*

Hugues Capet 987
Robert 996
Henri Ier 1031
Philippe Ier 1060
Louis VI, le Gros 1108
Louis VII, le Jeune 1137
Philippe II (Auguste) 1180
Louis VIII 1223
Louis IX (saint Louis) 1226
Philippe III, le Hardi 1270
Philippe IV, le Bel 1285
Louis X, le Hutin 1314
Jean Ier (posthume) 1316
Philippe V, le Long 1316
Charles IV, le Bel 1322

2° *Valois (issus de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel).*

Philippe VI, de Valois 1328
Jean II, le Bon 1350
Charles V, le Sage 1364
Charles VI 1380
Charles VII 1422
Louis XI 1461
Charles VIII 1483

Valois-Orléans (issus de Louis d'Orléans, frère de Charles VI).

Première branche issue du premier fils de Louis d'Orléans.

Louis XII 1498

Seconde branche (Orléans-Angoulême, issue du troisième fils de Louis d'Orléans).

François Ier 1515
Henri II 1547
François II 1559
Charles IX 1560
Henri III 1574

3° *Bourbons (issus de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis).*

Henri IV 1589
Louis XIII 1610
Louis XIV 1643
Louis XV 1715
Louis XVI 1774
(Décapité en 1793.)
République proclamée en 1792
1° Convention 1792
2° Directoire 1795
3° Consulat 1799
Napoléon Ier, empereur 1804
Louis XVIII 1814
Les Cent-Jours 1815
Louis XVIII 1815-1824
Charles X 1824-1830
Louis-Philippe Ier 1830-1848
République 1848-1852
Napoléon III, empereur 1852-1870
République (4 septembre) 1870

— Litt. *Langue et littérature française.*

V. FRANÇAIS.

— Beaux-arts. I. ARCHITECTURE. L'histoire de l'architecture, en France, embrasse sept époques ou périodes principales : 1° l'époque *antéhistorique*, à laquelle se rapportent les monuments *celtiques* ou *druidiques*, de date et d'origine incertaines, et quelques monuments *grecs* et *phéniciens*, élevés dans le Midi, sur les bords de la Méditerranée, par les colons venus d'Orient ; 2° l'époque *romaine* ou *gallo-romaine*, qui date de la conquête des Gaules par César et prend fin au moment où les Francs assoient leur domination sur les rives de la Seine ; 3° l'époque *latine*, dont les monuments ne furent, à vrai dire, que des altérations de la construction romaine ; 4° l'époque *romane*, durant laquelle le style de la période précédente s'épure et finit par revêtir un caractère véritablement local ; 5° l'époque *ogivale*, improprement appelée l'ère *gothique* ; 6° l'époque de la *Renaissance*, pendant laquelle l'art de bâtir revient aux modèles de l'antiquité, sans toutefois se borner en France, comme dans d'autres pays, à des pastiches, à des réminiscences, mais finit par dégénérer, sous Louis XV, dans des exagérations d'un goût bizarre et quelque peu extravagant ; 7° l'époque contemporaine, dont le début est marqué par la réaction exagérée du classicisme *gréco-romain*, qui, se heurtant à la révolution *romantique*, aboutit à l'éclectisme actuellement en vigueur. Les articles spéciaux que le *Grand Dictionnaire* consacre à ces diverses formes de l'architecture nous dispensent d'entrer ici dans de longs développements. V. GOTHIQUE, ROMANO-CELTIQUE, GALLO - ROMAIN, RENAISSANCE, OGIVAL, CLASSIQUE.

Les constructions en pierres brutes, menhirs, dolmens, tumulus, allées couvertes, etc., que les Gaulois ont élevées en divers points de leur territoire, principalement en Bretagne, attestent, par leurs dimensions colossales, des moyens mécaniques dont nous sommes justement étonnés aujourd'hui et qui nous permis de nombre d'architecture à l'art qui a consisté à transporter, à mettre debout, à équilibrer ces blocs énormes un à un et sans de grossiers assemblages. Les Gaulois, comme la plupart des peuples de la race des Aryas, ont eu le goût du gigantesque ; ils n'ont pas possédé le sentiment du pouvait, comme nous, monuments d'origine grecque ou phénicienne, que quelques archéologues ont cru reconnaître dans le midi de la France, ils n'ont aucune importance et sont, d'ailleurs, d'une authenticité douteuse ; il nous suffira de dire que Marseille, l'antique *Massilia*, fondée par les Phocéens, n'a conservé aucun vestige de la prospérité et de la puissance dont elle jouit avant l'arrivée des soldats de César.

En revanche, les monuments de l'époque romaine sont très-nombreux en France, bien que plusieurs des villes les plus florissantes de cette période, Autun et Lyon, entre autres, en aient été presque entièrement dépouillées par les ravages de l'invasion et les outrages du temps. Autun, la *Bibracte* gauloise, l'*Augustodunum* des Romains, possédait, au dire d'Eumène, des temples d'une rare magnificence, des théâtres et des cirques spacieux, des écoles célèbres, une vaste enceinte fortifiée ; il n'en reste que des débris peu considérables, entre autres, deux portes assez élégantes, les substructions d'un amphithéâtre, les restes d'un temple de Janus et un curieux monument funéraire appelé la Pierre de Couhard. Lyon, dont Agrippa fit le point de jonction des quatre grandes voies qui sillonnaient les Gaules, où Auguste séjourna trois ans, où soixante tribus gauloises fondèrent, en l'honneur de ce prince, un temple magnifique, inauguré, l'an 744 de Rome, par Drusus, Lyon, que Claude, Néron, Trajan, Adrien et Antonin le Pieux se plurent à embellir, n'a conservé, en fait d'antiquités, que les ruines des vastes aqueducs qui y amenaient les eaux du Mont-d'Or, du mont Pilat et des montagnes de Montromont. Incendiée par Septime Sévère, après la victoire de ce prince sur Albin (197), la capitale de la Lyonnaise tomba et demeura au rang de simple municipe jusqu'à la fin de la domination romaine. Tandis que Lyon s'éclipsait ainsi, Arles parvenait à l'apogée de la prospérité, et l'on peut dire de la puissance. Constantin y résida, y éleva de nombreux édifices, et pensa même, un instant, dit-on, à en faire la capitale de son immense empire. Malgré les ravages commis dans la suite, par les barbares, et malgré le zèle iconoclaste des premiers chrétiens, Arles est une des villes de France les plus intéressantes sous le rapport des antiquités : les ruines du théâtre d'Auguste, et surtout les Arènes, l'un des plus beaux types de l'architecture romaine, suffisent pour attester combien cette ville dut être florissante. Avignon, que Pline et Pomponius Mela placent au premier rang des cités de la Grande Narbonnaise, n'offre pas de vestiges de la domination romaine. Mais, dans les villes voisines, les antiquités abondent : Orange, Carpentras, Cavaillon possèdent de remarquables arcs de triomphe ; à Orange, on admire, en outre, les ruines d'un théâtre. A Marseille, l'art romain, comme l'art grec, n'a laissé aucune trace ; mais, à quelques lieues de cette ville, à Saint-Chamas, on remarque un beau pont monumental, le pont Flavien. A Nîmes comme à Arles, la civilisation romaine a marqué son empreinte dans des édifices d'une rare élégance : les Arènes, la Maison-Carrée, la fontaine de Diane, la tour Magne, la porte d'Auguste et la porte de France, sont connues de tous les antiquaires ; il faut y ajouter le célèbre pont du Gard, situé à 18 kilomètres environ de Nîmes, œuvre magnifique du génie antique, que l'Italie peut envier à la France. En revenant dans la vallée du Rhône, nous trouvons Vienne, l'antique capitale des Allobroges, qui, sous les Romains, devint l'une des plus belles villes de la Gaule : Martial, Ausone ont vanté son opulence ; d'autres écrivains nous apprennent que plusieurs de ses rues étaient pavées en mosaïque ; parmi les monuments de l'époque romaine qu'on y admire encore, nous citerons le temple d'Auguste et de Livie, dont les proportions rappellent celles de la Maison-Carrée de Nîmes, les portiques du Forum, un théâtre et une pyramide tronquée, dans laquelle certains archéologues ont prétendu reconnaître le tombeau de Ponce-Pilate. Les monuments romains sont rares dans le sud-ouest de la France, on ne peut citer que des restes de remparts à Carcassonne ; des fragments empruntés à divers édifices et encastrés dans les parois extérieures du mur de Narbonne ; les portiques d'un amphithéâtre appelé vulgairement le palais Gallien, à Bordeaux ; un arc de triomphe, des thermes, et un amphithéâtre à Saintes. Sur les bords de la Loire, à Tours, on voit une muraille gallo-romaine du IVe siècle et les substructions d'un vaste amphithéâtre. Dans le Nord, les antiquités romaines les plus remarquables sont les Thermes de Julien, à Paris ; un aqueduc à Metz ; un arc de triomphe à Besançon, dit la *Porte Noire*, un monument analogue à Reims ; la construction militaire, dite la Tour de César, à Provins, etc.

« Lorsque les barbares firent irruption dans les Gaules, dit M. Viollet-le-Duc, le sol était couvert de monuments romains ; les populations indigènes étaient formées de longue main à la vie romaine ; aussi fallut-il trois siècles de désastres pour faire oublier ces traditions antiques. Au VIe siècle il existait encore, au milieu des villes gallo-romaines, un grand nombre d'édifices épargnés par la dévastation et l'incendie ; mais les arts n'avaient plus, quand ils s'établirent définitivement sur le sol, un seul représentant ; personne ne savait plus comment avaient été élevés les monuments romains. Des exemples étaient encore debout, comme des énigmes à deviner pour ces populations neuves. Tout ce qui tenait à la vie journalière, le gouvernement de la cité, la langue, avait encore survécu au désastre ; mais l'art de l'architecture, qui demande de l'étude, du temps, du calme pour se produire, était nécessairement tombé dans l'oubli. » Les quelques fragments d'architecture qui nous restent du VIe, du VIIe et du VIIIe siècle, ont que de pâles reflets de l'art romain. Les églises sont bâties sur le modèle de la basilique ; les habitations des rois et des grands, sur le modèle de la villa gallo-romaine. C'est à cette reproduction maladroite des types romains que quelques archéologues donnent le nom de *style latin* ou de *roman primitif*. Le bois tenait une grande place dans les constructions de cette période ; tous les édifices étaient couverts d'une charpente apparente ; beaucoup même étaient entièrement faits de bois : c'est ce qui explique pourquoi il est si souvent question, dans l'histoire de ce temps, de monuments détruits par des incendies. Ordinairement, les églises de cette époque possédaient, sous l'abside, une crypte dans laquelle était déposé un corps saint. Plusieurs de ces constructions sont parvenues échappé à la ruine des édifices qui les recouvraient, et ont été conservées lors de la réédification de ces monuments. Au reste, l'usage des cryptes se maintint jusqu'à la fin de l'ère romane, et c'est même du XIe siècle et du XIIe que datent la plupart de celles que nous voyons aujourd'hui.

Parmi les rares églises françaises où l'on retrouve le style latin ou style roman primitif, une des plus intéressantes est l'église de la Basse-Œuvre, à Beauvais, que l'on croit avoir été construite vers la fin du VIIIe siècle. La nef est celle d'une basilique romaine avec ses collatéraux ; elle était primitivement couverte par une charpente ; elle a deux rangs de piliers à section carrée, portant des arcs-boutés plein-cintre ; l'emploi du petit appareil et des cordons de briques révèle nettement la méthode de construction romaine. Ce style apparaît plus franchement encore dans le baptistère de Lenasque (Vaucluse) : cet édifice, qui est voûté, et qui, d'ailleurs, est de très-petites dimensions, ressemble à une salle de thermes antiques ; il remonte au VIIIe ou au IXe siècle. L'influence latine se maintint pendant presque toute la durée de l'ère romane, dans les régions du sud-est de la France ; mais, dans les autres provinces, elle s'altéra plus ou moins rapidement, suivant que ces provinces se mirent en rapport avec des centres de civilisation voisins, ou trouvèrent, dans leur propre sein, des éléments nouveaux. De là une très-grande variété de types dans l'architecture romane.

Le règne de Charlemagne fut, pour l'architecture comme pour les autres arts, une époque de grande prospérité. Ce prince déploya un zèle extrême pour bâtir des églises et des palais. Emeric David, ordinairement si judicieux, se trompe lorsqu'il dit que « Charlemagne suivit les Romains dans tout ce qu'il construisit à Aix-la-Chapelle. » La magnifique cathédrale de cette ville révèle, par de nombreux détails de construction et d'ornementation, notamment par sa coupole centrale, l'introduction d'un style nouveau venu de l'Orient. Le puissant empereur avait mandé de Byzance des architectes qui enseignèrent aux hôtres leur méthode de bâtir. L'art latin, toutefois, ne fut pas entièrement abandonné ; il fut associé à l'art byzantin, et il en résulta une forme d'architecture particulière, à laquelle on a donné le nom de style *romano-byzantin*. Ce qu'on nomma le caractère spécial est la coupole portée sur pendentifs, ne fut pas seulement en vigueur sur les bords du Rhin ; on le retrouve dans les provinces du midi, jusqu'au pied des Pyrénées et dans le bassin de la Garonne, où il florit du Xe au XIIe siècle : l'église abbatiale de Saint-Front, aujourd'hui cathédrale de Périgueux, est le plus ancien et le plus remarquable monument romano-byzantin qu'il y ait dans ces provinces ; comme Saint-Marc de Venise, dont elle a presque les dimensions, elle est couverte par cinq coupoles posées sur de larges arcs-doubleaux et sur pendentifs. Les détails seuls accusent la manière romane. Saint-Front est le type d'où sont dérivées les nombreuses églises à coupoles qui furent construites dans l'Aquitaine au XIe et au XIIe siècle, et dont les principales sont les cathédrales de Cahors et d'Angoulême, les abbatiales de Souillac, de Saint-Amand-de-Boixe, de Saint-Avit-Sénieur, de Fontevrault et de Saint-Hilaire de Poitiers, les églises de Solignac, de Gensac, de Trémolac, de Saint-Emilion.

Après la mort de Charlemagne, au IXe et au Xe siècle, l'art roman proprement dit ne produisit qu'un bien petit nombre d'édifices remarquables ; parmi ceux qui nous restent de cette période, il nous suffira de citer la cathédrale d'Autun, la première avec celle du commencement du XIIe siècle, précédée d'un vaste narthex à deux étages, la deuxième bâtie au XIIe siècle.

L'école auvergnate peut passer pour la plus belle école romane, selon M. Viollet-le-Duc ; seule, elle sut, dès le XIe siècle, élever des églises entièrement voûtées et parfaitement solides ; elle s'étendait, au Nord, jusque sur les bords de l'Allier et de la Nièvre ; au Sud, jusqu'à Toulouse. Parmi les édifices qu'elle a élevés, nous citerons : au XIe siècle, la cathédrale du Puy, l'église Saint-Jean, dans la même ville ; les églises de Polignac ; de Notre-Dame-du-Port, à Clermont ; de Royat ; de Saint-Paul, à Issoire ; de Saint-Nectaire, d'Ennezat, de Gannat, de Saint-Pourçain ; au XIIe siècle : l'abbatiale de Saint-Sernin, à Toulouse ; la cathédrale de Tulle ; les églises de Cognat, de Chantel et de Châtel-Montagne, dans l'Allier ; de Beaulieu et d'Uzerches, dans la Corrèze ; de Saint-Etienne, à Nevers ; de Saint-Julien, à Brioude ; de Saint-Martin, à Brive-la-Gaillarde.

Dans le Poitou, l'art roman produisit, dès le XIe siècle, comme en Auvergne, des églises voûtées durables, en contre-butant les voûtes de l'Orient. Le puissant empereur avait mandé de Byzance des architectes qui enseignèrent aux hôtres leur méthode de bâtir. L'art latin, toutefois, ne fut pas entièrement abandonné ; il fut associé à l'art byzantin, et il en résulta une forme d'architecture particulière, à laquelle on a donné le nom de style *romano-byzantin*. Ce qu'on nomma le caractère spécial est la coupole portée sur pendentifs, ne fut pas seulement en vigueur sur les bords du Rhin ; on le retrouve dans les provinces du midi, jusqu'au pied des Pyrénées et dans le bassin de la Garonne, où il florit du Xe au XIIe siècle : l'église abbatiale de Saint-Front, aujourd'hui cathédrale de Périgueux, est le plus ancien et le plus remarquable monument romano-byzantin qu'il y ait dans ces provinces ; comme Saint-Marc de Venise, dont elle a presque les dimensions, elle est couverte par cinq coupoles posées sur de larges arcs-doubleaux et sur pendentifs. Les détails seuls accusent la manière romane. Saint-Front est le type d'où sont dérivées les nombreuses églises à coupoles qui furent construites dans l'Aquitaine au XIe et au XIIe siècle, et dont les principales sont les cathédrales de Cahors et d'Angoulême, les abbatiales de Souillac, de Saint-Amand-de-Boixe, de Saint-Avit-Sénieur, de Fontevrault et de Saint-Hilaire de Poitiers, les églises de Solignac, de Gensac, de Trémolac, de Saint-Emilion.

Après la mort de Charlemagne, au IXe et au Xe siècle, l'art roman proprement dit ne produisit qu'un bien petit nombre d'édifices remarquables ; parmi ceux qui nous restent de cette période, il nous suffira de citer la cathédrale d'Autun, la première avec celle du commencement du XIIe siècle, précédée d'un vaste narthex à deux étages, la deuxième bâtie au XIIe siècle.

L'école auvergnate peut passer pour la plus belle école romane, selon M. Viollet-le-Duc ; seule, elle sut, dès le XIe siècle, élever des églises entièrement voûtées et parfaitement solides ; elle s'étendait, au Nord, jusque sur les bords de l'Allier et de la Nièvre ; au Sud, jusqu'à Toulouse. Parmi les édifices qu'elle a élevés, nous citerons : au XIe siècle, la cathédrale du Puy, l'église Saint-Jean, dans la même ville ; les églises de Polignac ; de Notre-Dame-du-Port, à Clermont ; de Royat ; de Saint-Paul, à Issoire ; de Saint-Nectaire, d'Ennezat, de Gannat, de Saint-Pourçain ; au XIIe siècle : l'abbatiale de Saint-Sernin, à Toulouse ; la cathédrale de Tulle ; les églises de Cognat, de Chantel et de Châtel-Montagne, dans l'Allier ; de Beaulieu et d'Uzerches, dans la Corrèze ; de Saint-Etienne, à Nevers ; de Saint-Julien, à Brioude ; de Saint-Martin, à Brive-la-Gaillarde.

Dans le Poitou, l'art roman produisit, dès le XIe siècle, comme en Auvergne, des églises voûtées durables, en contre-butant les voûtes des grandes nefs par celles des collatéraux ; mais, tandis que les églises auvergnates comprennent des collatéraux voûtés en arêtes, avec galeries supérieures, les églises romanes du Poitou se composent généralement de trois nefs à peu près égales en hauteur, voûtées en berceau, sans berceau, disposition qui est bien d'avoir la même élégance. L'école poitevine se laissa d'ailleurs influencer par l'école du Périgord, dont nous avons signalé plus haut le caractère byzantin : à son exemple, elle admit le système des coupoles, notamment dans la construction de l'église Saint-Hilaire, de Poitiers, qui date du XIe siècle. A cette même époque appartenait la nef de l'abbatiale de Saint-Savin, le porche et la nef de la cathédrale de Limoges ; au XIIe siècle, la cathédrale de Poitiers, la façade de Notre-Dame-la-Grande et l'église de Sainte-Radegonde, de la même ville ; les abbatiales de Charroux et de Solignac ; l'abbatiale de Dorat, qui offre, dit-on, un mélange de style auvergnat et du style périgourdin ; les églises de Parthenay, de Melle, d'Airvault et de Bressuire, dans les Deux-Sèvres.

L'école normande conserva, plus longtemps que les autres, le système des couvertures en charpente apparente, sauf pour les sanctuaires, qui étaient voûtés en cul-de-four ; c'est d'après ce principe que furent élevées les deux abbatiales de Saint-Etienne et de la Trinité, à Caen, fondées par Guillaume le Conquérant et Mathilde, sa femme. Les Normands furent, d'ailleurs, d'habiles et actifs constructeurs. Au XIe siècle furent bâties les deux abbatiales que nous venons de citer, la cathédrale d'Evreux (continuée pendant les siècles suivants et achevée seulement au XVIe siècle), et l'église du Mont-Saint-Michel ; au XIIe, une des tours et une partie du chœur de la cathédrale de Rouen, les abbatiales d'Eu, de Saint-Georges de Bocherville, de Jumièges et de Saint-Wandrille ; les églises de Saint-Gilles et de Saint-Nicolas, à Caen ; la partie inférieure de la nef de la cathédrale de Bayeux, l'église de Sainte-Marie-aux-Anglais, etc.

L'école champenoise, comme l'école normande, continua à faire usage des couvertures en charpente jusqu'au XIIe siècle et même jusqu'au XIIIe ; mais elle déploya dans les autres dispositions architectoniques un style ample et robuste. Ses principales productions sont : au XIe siècle, l'église de Saint-Remy, de Reims ; au XIIe, quelques parties de Saint-Remy, de Reims ; au XIIe, une des tours de la cathédrale de Châlons et l'église Notre-Dame de la même ville, le chœur de Saint-Remy, et la cathédrale de Langres, bel édifice qui semble avoir été élevé sous l'influence de l'école bourguignonne. A son tour, l'école champenoise propagea son style jusque dans la Brie, où furent élevés, au XIIe siècle, quelques jolis édifices, entre autres, les églises de Saint-Quiriace, à Provins, de Moret, de Nemours, etc. La cathédrale de Meaux, qui date de la même époque, appartient à une autre école, celle de l'Ile-de-France.

L'école de l'Ile-de-France ou école française proprement dite, qui s'est développées dans un rayon assez étendu autour de Paris, a produit des œuvres de la plus grande importance pendant la période romane : au XIe siècle, la crypte de l'abbatiale de Saint-Denis ; la nef de Saint-Germain-des-Prés et le chœur de Saint-Martin-des-Champs, à Paris ; la façade de l'église de la Basse-Œuvre, le narthex à deux étages de l'abbatiale de Saint-Leu d'Esserent et l'abbatiale de Morienval, dans l'Oise ; au XIIe siècle, la célèbre abbatiale de Saint-Denis, bâtie par l'abbé Suger, ministre de Louis VII, reconstruite en partie sous Louis IX ; la cathédrale de Paris, commencée vers 1180, le chœur de Saint-Germain-des-Prés et l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris ; les églises de Boulogne et de Montmartre ; la nef, le chœur et les clochers de l'église de Poissy ; les églises Notre-Dame d'Etampes, Notre-Dame de Mantes, de Vernouillet (sauf le clocher, qui est du XIIIe siècle), de la Ferté-Aleps, de Tracy-le-Val, de Creil-en-l'Ile ; les anciennes cathédrales de Senlis et de Noyon, la nef de Saint-Etienne, de Beauvais, l'abbatiale de Saint-Germer, etc.

L'école lyonnaise, qui procédait à la fois de l'école bourguignonne et de l'école auvergnate, construisit : au XIe siècle, le clocher et l'abside de l'église d'Ainay ; au XIIe, le chœur de la cathédrale de Lyon, la cathédrale de Valence, l'église de Nantua, l'église de Saint-Chef (Isère), composée d'une large nef couverte en charpente, avec collatéraux, d'un transsept étroit et d'une abside circulaire, qui sont voûtés, etc.

Diverses écoles florirent dans le Midi pendant la période romane ; en général, elles se distinguent par un goût persistant pour certains détails de l'architecture antique. Parmi les édifices qu'elles élevèrent, nous citerons : au XIe siècle, la cathédrale de Saint-Nazaire, à Carcassonne, l'un des plus remarquables édifices du midi de la France (le chœur et le transsept sont du XIVe siècle) ; l'église circulaire de Rieux-Minervois, dans l'Aude, l'abbatiale de Saint-Victor, à Marseille, le narthex à trois étages de l'abbatiale de Moissac (Tarn-et-Garonne) ; au XIIe siècle, les cathédrales de Toulouse, de Béziers, les abbatiales de Saint-Gilles (Gard), de Fontfroide (Aude), de Sainte-Foi, à Conques (Aveyron), de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), du Thoronnet (Var), de Saint-Trophime, à Arles, de Silvacane (Bouches-du-Rhône), de Saint-Martin-du-Canigou (Pyrénées-Orientales), le chœur de l'église Saint-Paul, à Narbonne (avec bas-côtés et chapelles rayonnantes), les églises de Thor (Vaucluse), des Saintes-Maries, en Provence, d'Elne et de Serrabone (Pyrénées-Orientales), de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), de Saint-Macaire (Hérault), de Loupiac-de-Cadillac (Gironde), etc. En remontant vers la Loire, on rencontre l'école byzantine du Périgord, dont il a été parlé ci-dessus, et sa voisine, l'école de la Saintonge, dont les types les plus purs, au XIIe siècle, sont les églises Saint-Eutrope et Sainte-Marie-des-Dames, à Saintes, et l'église de Surgères. L'influence de ces deux écoles se fait sentir dans quelques provinces du bassin de la Loire, le Berry, l'Orléanais, la Touraine, l'Anjou, le Maine, le Limousin, la Marche, et y fait naître un style mixte auquel appartiennent : au XIe siècle, la crypte de la cathédrale de Chartres, l'église circulaire de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), l'église Saint-Ours, de Loches, le magnifique narthex de l'abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire, la nef de la cathédrale du Mans, primitivement couverte par une charpente, et l'église Notre-Dame-du-Pré, dans la même ville ; au XIIe siècle, la cathédrale d'Angers, les abbatiales de Fontgombaud, de la Trinité, à Vendôme, de Déols, près de Châteauroux, du Dorat (Haute-Vienne) et de Saint-Benoît-sur-Loire ; les églises de Saint-Laumer, à Blois, de Notre-Dame-de-la-Coulture, au Mans, de Saint-Genou (Indre) et de la Souterraine (Creuse). Cette dernière église, l'un des exemples les plus remarquables du style mixte que nous venons de signaler, présente deux coupoles, l'une sur la première travée, avec clocher au-dessus, l'autre au centre de la croisée ; elle a une abside carrée, une crypte, quatre chapelles dans les bras de la croix ; ses collatéraux sont très-étroits et très-élevés, leurs voûtes contre-butent celles de la nef.

Dans le nord de la France, l'école flamande a laissé fort peu de traductions de l'époque romane. En Alsace, l'école rhénane, qui n'avait pas cessé de travailler activement depuis le règne de Charlemagne, jette un nouvel et plus vif éclat au XIIe siècle ; c'est alors que furent construits le chœur et le transsept de la cathédrale de Strasbourg, l'abbatiale de Marmoutier, les églises de Schestadt, de Guebwiller, de Rosheim, de Murbach, de Neuwiller, etc. La cathédrale de Besançon, bâtie à la même époque, appartient aussi à l'école rhénane.

Le XIIe siècle fut une époque de grand travail artistique : l'art de bâtir fit d'immenses efforts, se modifia, se perfectionna peu à peu, et finit par créer un style tout nouveau. « L'architecture romane des Xe et XIe siècles, qui a encore une apparence écrasée, lourde et massive, se dégage au XIIe siècle, dit M. D. Ramée : elle devient plus majestueuse et plus élancée, plus élégante, plus proportionnée dans les diverses parties qui la composent, plus harmonieuse dans son ensemble, et enfin plus légère et plus délicate. La ligne perpendiculaire, la plus noble de toutes celles employées dans l'architecture, commence à prédominer et à attirer l'attention : les portes se haussent, les nefs s'élèvent, les fenêtres s'élancent ; nous voyons apparaître des clochers d'une grande hauteur, mais la pyramide polygonale qui les surmonte reste encore peu élevée. » Un grand mouvement politique et social, l'émancipation des communes, l'affermissement du pouvoir royal, l'abaissement de la féodalité, favorisèrent les efforts des artistes et des savants. A la fin du XIIe siècle, l'architecture, tout en conservant quelque chose de son origine théocratique, commence à être pratiquée par des artistes laïques. « Bien qu'elle soit contenue encore dans les traditions romanes, dit M. Viollet-le-Duc, elle prend un caractère de soudaineté qui fait pressentir ce qu'elle deviendra cinquante ans plus tard ; elle laisse apparaître parfois des hardiesses étranges, des tentatives qui bientôt deviendront des règles. Chaque province élève de vastes édifices qui vont servir de types ; et, au milieu de ces travaux partiels, mais qui se développent rapidement, le domaine royal conserve le premier rang... Philippe-Auguste régnait alors ; son habileté comme politique, son caractère prudent et hardi à la fois, élevaient la royauté à un degré de puissance inconnue depuis Charlemagne. L'un des premiers, il avait su occuper sa noblesse à des entreprises vraiment nationales... Le pays se constituait enfin ; l'unité gouvernementale apparaissait, et, sous son influence, l'architecture se dépouillait de ses vieilles formes, empruntées de tous côtés, pour se ranger, elle aussi, sous des lois qui en firent un art national. »

L'innovation hardie qui allait amener la transformation de l'architecture française fut la construction des voûtes en tiers-point ou voûtes ogivales. On a beaucoup discuté sur l'origine de cette forme architectonique ; il est certain qu'on trouve, en divers pays, surtout en Orient, longtemps avant l'ère ogivale française, des exemples d'arc en tiers-point ; mais, de même que l'emploi qui fut fait de l'huile pour le mélange des couleurs, par des peintres bien antérieurs aux Van Eyck, n'enlève pas à ces derniers l'honneur d'avoir généralisé et fait prédominer ce genre de peinture ; de même l'emploi systématique, raisonné, qui a été fait de l'ogive par nos constructeurs nationaux, doit faire considérer l'architecture ogivale ou gothique comme un art éminemment français.

Voici, d'après M. Viollet-le-Duc, comment s'opéra cette grande révolution architectonique : « Dès le milieu du XIIe siècle, les constructeurs avaient reconnu que l'arc pleincintre avait une force de poussée trop considérable pour pouvoir être élevé à une grande hauteur sur des murs minces ou des piles isolées, surtout dans de larges vaisseaux, à moins d'être maintenu par des culées énormes ; ils remplacèrent l'arc plein-cintre par l'arc en tiers-point, conservant seulement l'arc plein-cintre pour les fenêtres et les portes de peu de largeur ; ils renoncèrent complétement à la voûte en berceau, dont la poussée continue devait être maintenue par une butée continue. Réduisant les points résistants de leur construction à des piles, ils s'ingénièrent à faire tomber tout le poids et la poussée de leurs voûtes sur ces piles, n'ayant plus alors qu'à les maintenir par des arcs-boutants indépendants, et reportant toutes les pesanteurs en dehors des grands édifices... Evidant de plus en plus leurs édifices, et reconnaissant à l'arc en tiers-point une grande force de résistance en même temps qu'une faible action d'écartement, ils l'appliquèrent partout, en abandonnant l'arc plein-cintre, même dans l'architecture civile. »

Le XIIe siècle fut ainsi une véritable époque de transition, durant laquelle l'ogive se substitua timidement, lentement, progressivement au plein-cintre, s'associant d'abord à lui dans la construction des voûtes et des arcades, comme on le voit dans plusieurs des monuments que nous avons cités. Elle fit sa première apparition, en France, au portail de Saint-Denis, en 1140 ; puis on la voit, au portail de Chartres, en 1145, au chœur de Saint-Germain-des-Prés, en 1163, et à celui de Notre-Dame de Paris, en 1182. Au XIIIe siècle, l'art ogival se développe avec ampleur, avec hardiesse, et, en même temps, avec une science admirable ; il ne se borne plus à remplacer le plein-cintre par l'ogive en tiers-point, il adopte une méthode de construction complétement nouvelle, dont toutes les parties se déduisent les unes des autres avec une rigueur impérieuse ; il affecte même un système d'ornementation qui n'a rien de commun avec celui de la période précédente. « Le XIIIe siècle, a dit M. de Caumont, est la belle époque de l'architecture ogivale. Dès le XIVe siècle, il y eut moins de rectitude dans les lignes, moins d'harmonie dans l'ensemble ; l'architecture perdit de son élévation ; on remarqua plus de recherche et moins de naïveté dans les figures... Une pensée domine dans les monuments du XIIIe siècle, savoir : l'élancement, la direction vers le ciel. » On a donné au style de cette belle période le nom de *style ogival primitif* ou *à lancettes* ; par ce mot de *lancettes*, les Anglais désignent les fenêtres de cette époque, qui, par leur forme étroite, élancée et aiguë, rappelant vaguement un fer de lance.

Les plus beaux spécimens de l'architecture religieuse du XIIIe siècle sont : la nef et le portail de Notre-Dame de Paris et les deux pignons du transsept du même édifice, construits, en 1257, par Jean de Chelles ; la Sainte-Chapelle, bâtie par Pierre de Montereau ; la cathédrale d'Amiens, une des merveilles de l'art ogival, élevée, de 1220 à 1288, par Robert de Luzarches, par Thomas de Cormont et son fils Regnault ; la cathédrale de Reims, commencée, en 1212, sur les plans de Robert de Coucy ; le chœur de la cathédrale de Beauvais, le plus large qu'il y ait en France ; la nef et le chœur de la cathédrale de Chartres ; les chœurs des cathédrales de Troyes, d'Auxerre, de Soissons, de Tours, du Mans ; les cathédrales de Bourges, de Coutances, de Laon ; d'importantes parties des cathédrales de Séez, de Bayeux, de Dijon, de Toul ; les nefs des cathédrales de Metz et de Strasbourg, et le portail de ce dernier édifice, commencé, en 1277, par le célèbre architecte Erwin de Steinbach ; l'abbatiale de Saint-Yved, à Braisnes (Aisne), et celle de Saint-Julien, à Tours ; les églises de Saint-Urbain, à Troyes, de Notre-Dame de Dijon, de Notre-Dame de Semur, de Flavigny (Côte d'Or) ; de Saint-Pierre, à Chartres, de Saint-Amand et de Montiérender, en Champagne, de Mousson (Meurthe) et de Saint-Hilaire, à Melle (Deux-Sèvres). Ces divers édifices sont situés dans les provinces du Nord ; l'art ogival pénétra plus tardivement dans le Midi : toutefois, le XIIIe siècle vit s'élever à Agen une église entièrement gothique, celle des Jacobins.

Le style gothique ou ogival du XIIIe siècle, auquel les archéologues ont donné le nom de *rayonnant*, ne diffère de celui du XIIIe siècle que par une plus grande variété, une plus grande richesse dans l'ornementation. Suivant les uns, il perdit ainsi de sa pureté et de sa gravité ; suivant d'autres, il atteignit à son plus haut degré de puissance et de perfection, et sut allier la grandeur à l'élégance, la majesté à la richesse. Cette question, comme toutes les questions de goût, ne saurait être tranchée d'une manière absolue (*de gustibus et coloribus*, etc.) ; nous nous contenterons de dire qu'à notre avis l'art ogival ne fit que développer, au XIVe siècle, les qualités en germe dans ses productions antérieures. Ce siècle acheva et ornementa beaucoup d'églises commencées au XIIIe ; la plus belle, parmi celles qu